

Les défis à relever

- Assurer une cohérence entre évolutions sociales, développement économique, et protection environnementale
- Elaborer une stratégie de développement claire au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en termes d'équipement
- Diversifier les espaces d'accueil économique en tenant compte de l'accessibilité, du respect de l'environnement et de la politique de l'habitat
- Désenclaver le territoire et améliorer les déplacements afin de trouver un équilibre efficace « accès à emploi / gestion des mobilités résidentielles / accès aux équipements »
- Préserver le capital environnement et le valoriser au profit de l'attractivité et du développement du territoire.

Des idées qui font débat !

Communiquer sur le territoire et ses atouts

Permettre, voire favoriser, le développement d'activités en lien avec la desserte aérienne pour conforter l'équipement

Accroître l'offre de formation et/ou les complémentarités entre le pôle de Bergerac et les agglomérations voisines

Permettre, voire favoriser, le développement industriel en s'appuyant sur les nombreux atouts du territoire (faible coût du foncier, main d'œuvre présente, faible coût de l'immobilier et des loyers, sites Seveso, ...)

Réorganiser les déplacements pour limiter le recours systématique aux véhicules individuels en privilégiant le train, les modes doux,...

Préserver et développer l'offre en équipements, notamment sur les territoires ruraux (accès à la santé, services publics,...)

Valoriser les ressources naturelles locales, nombreuses mais sous-exploitées (bois, agroalimentaire, énergie...)

Assurer une complémentarité des territoires (passer d'une logique de concurrence à une logique de complémentarité)

Maintenir une dynamique démographique positive et assurer le renouvellement des générations

Repenser la politique de développement du parc de logements, inadapté aux revenus des ménages et consommateur d'énergie et d'espace

Changer les pratiques urbaines, pour redonner vie aux quartiers



Source : Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères, CAUE24

Limitier la consommation d'espaces agricoles et naturelle (la moyenne actuelle de la consommation foncière est de 2500 m² par logement, ce qui représente 112 ha consommés par an).

La Densité et la notion d'intimité

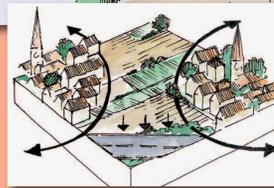
Ces 3 schémas montrent que ce n'est pas l'éloignement des constructions les unes par rapport aux autres qui permet à chaque habitation de disposer d'un espace extérieur privatif majoré... bien au contraire. A surfaces égales, la forme de la parcelle et l'implantation du bâti sont déterminantes pour délimiter les espaces extérieurs abrités des vues de la rue (bande grisée) et dans une certaine mesure des parcelles voisines.



Source : CAUE16

Valoriser et promouvoir le patrimoine naturel exceptionnel présent sur le territoire

Limitier les impacts à l'environnement, malheureusement multipliés ces dernières décennies (consommation d'espace, consommation énergétique, rejets d'eaux usées, pression sur la ressource en eau, traitement des déchets,...)



Notion de coupure d'urbanisation

Source : Atlas des Paysages de Loire Atlantique

